

“L'Etat du Cameroun capitalise ce travail”

Marie Madeleine Nga. Le Coordonnateur National du PNDP précise la partition jouée par son administration dans l'accompagnement des Communes à une meilleure reddition des Comptes.

Le PNDP participe à l'initiative conjointe du MINFI et du MINDEVEL d'accompagnement de 150 communes pour l'optimisation et l'encadrement de la gestion budgétaire et comptable avec pour résultat la production du compte de gestion de l'exercice 2018. Quel est le sens de cette activité et comment se matérialise l'apport technique du PNDP ?

Il faut signaler que le PNDP accompagne les communes depuis 2012, ceci tous les trimestres, à travers le logiciel Sim_ba pour la production de leur comptabilité sur chiffre, ce travail qui se fait de manière régulière a permis à la quasi-totalité des communes du Cameroun à déposer régulièrement leur balance mensuelle, accompagnées des autres états financiers exigibles par la Direction de la Comptabilité Publique du MINFI ; fort est de constater, que malgré cette production de la comptabilité qui constitue pour l'essentiel les éléments du compte de gestion sur chiffre, les receveurs municipaux ne déposent pas leur compte de gestion, et le taux de dépôt de l'exercice 2017 était de 10%. C'est pour solutionner ce problème qui perdure, que le PNDP s'est associé au MINFI, au MINDEVEL avec l'appui de la Chambre de Compte, dont la présence a pour but de déconstruire la peur chez les rece-



veurs, que ce coaching a été organisé.

On sait que la problématique de la gestion budgétaire et comptable des communes a été amorcée, par le PNDP il y a quelques années. Comment en est-on arrivé là et quelle est, à date, la contribution du PNDP ?

L'Etat du Cameroun à travers le PNDP à la fin de la première phase avait commis une étude sur l'élaboration d'un cahier charge pour l'édition d'un logiciel comptable en faveur des communes du Cameroun,

compte tenu de ce que chacune d'elle allait çà et là en matière de réédition de compte avec pour résultat, la grosse difficulté de produire une comptabilité reflétant l'image fidèle de la commune. Le PNDP ayant parmi ses indicateurs de performance de la troisième phase, l'amélioration du taux de dépôt des comptes de gestion par les receveurs municipaux à la Chambre de Compte de la Cour Suprême à 50%, a immédiatement pris le pas pour accompagner de manière méthodique et régulière les communes à la maîtrise de ce logiciel, pour ce faire, il a fallu doter les communes des ordinateurs, des groupes électrogènes et des groupes électrogènes afin de booster la tenue de la comptabilité communale selon les règles de l'art. Le coaching que nous faisons aujourd'hui est une suite du travail du Programme que capitalise l'Etat du Cameroun à travers ces ministères sectoriels concernés.

Au regard du rythme observés des dépôts des comptes de gestion de l'exercice 2018, nous sommes dans l'inédit, car plus de 120 comptes sont déjà déposés, ce qui nous pousse à croire que nous atteindrons et pourquoi pas dépasser le taux de 40%.

**Propos recueillis
par H.N.IV**